



Le 15 février 2021

SOLIDARITE SYNDICALE

Le syndicat FO KORIAN apporte son soutien inconditionnel au camarade DSC CGT Albert PAPADACCI.

Le groupe Korian a décidé de porter plainte pour diffamation envers ce camarade après son intervention lors de l'émission « Pièces à conviction ». Nous trouvons inacceptable que la liberté d'expression soit bafouée alors qu'il ne fait que retransmettre les propos recueillis par les salariés. D'ailleurs, c'est le rôle même d'un représentant du personnel ainsi qu'un délégué syndical.

Il est inacceptable de s'attaquer à des élus, à des représentants syndicaux.

STOP à la répression syndicale.

FO KORIAN exige l'abandon des charges contre le DSC CGT.

Les élus FO Korian

forceouvriere@gmail.com

<http://fo-korian.fr>